

n° 44A - 20 centimes Type I Report 1



« **Emis** » le 15 novembre 1870, s'agissant de la 1^{ère} date connue de ce timbre : il apparaît ainsi comme le premier des Cérès de l'Emission de Bordeaux (l'antériorité chronologique absolue étant pour le timbre-taxe, couramment appelé « 15 centimes litho »). Ce fait a longtemps souffert d'un doute ou d'une incertitude, les études les plus documentées reproduisant souvent une date erronée (13 novembre 1870) quant à l'apparition du timbre à 10 centimes (sans doute bien précoce lui-aussi). Par ailleurs, la version du 20 centimes au Type II a suivi le Type I de quelques jours (« émis » le 19 novembre 1870, en l'état actuel des pièces recensées) : cette valeur de 20 centimes, tant attendue dans les bureaux, était celle de la « lettre ordinaire » (lettre simple nationale).

Le 20 centimes Type I Report 1 (n°44A) se caractérise par les repères suivants :

- le bas de l'imbricement nord-est est normal
- les timbres présentent de nombreux petits manques
- les impressions usées sont nombreuses



Tirage : de tirages assez voisins (estimés à 1 000 000 exemplaires pour le Report 1, contre 700 000 pour le Report 2), les 2 Reports du Type I totalisent 1 700 000 exemplaires, chiffre le plus modeste de tous les timbres d'usage courant de la période. Le remplaçant au Type II, qui souvent peut être considéré comme étant sur la voie de devenir « un bon timbre », atteint 17 000 000 exemplaires, tout juste 10 fois plus, en 3 Reports. A retenir le million du Type I Report 1, on ne peut s'empêcher de songer à la production de masse ayant abouti à largement dépasser le milliard, pour les 20 c. Empire (Type I et type II non dentelés, et 20 c. dentelés). La popularité de ce dernier timbre pourrait tenir autant à la multiplication des variétés qu'à la finesse de la gravure et l'impression de la gravure, propre à satisfaire des esthètes exigeants.

La digression relative aux timbres de 20 centimes Empire donne la mesure de la particularité du 20 centimes Bordeaux Type I : indéniablement (très) rare, unique en son genre (seul Cérès de Bordeaux dû à l'artiste C. Dambourgez, vite remplacé par l'artiste/artisan Léopold Yon), ce timbre « provisoire d'entre les provisoires » n'est pas très populaire, à cause de sa facture très grossière (ce que les vrais amateurs de l'Emission de Bordeaux ne lui reprochent guère, au contraire parfois).

Le 1^{er} Report, coup d'essai de M. Dambourgez, a le plus souffert de cette « impression mal venue », comme on va le voir (cf. rubrique « impression »).

Nous verrons plus loin les particularités du 2^{ème} Report, dont la rareté (relative) s'impose à présent encore plus nettement.

Les 2 Reports du 20 centimes Type I répondaient à un besoin postal des plus urgents : ils ont pratiquement tous été vendus aux guichets (au-delà de ce qui vaut pour les Type II et III), d'où une rareté insigne du timbre neuf (les « neufs sans gomme », parfois proposés à la vente, seraient souvent des « oblitérés », nettoyés chimiquement). Comme à l'accoutumée, la présente étude concerne les timbres oblitérés.

Les nuances : celles du Report 1 sont bien plus nombreuses que ce qu'offre le Report 2. Les teintes dites « **bleu terne verdâtre** » et « **bleu-outremer** »/ « **outremer** » caractérisent le Report 1, ainsi que les nuances les plus foncées, justiciables de l'appellation « **bleu très foncé** » (la tradition philatélique en faisant des « bleus-noirs »). Ces nuances apparaissent aussi bien dans les catalogues spécialisés Yvert, que dans le catalogue fédéral Marianne (le Maury faisant par contre l'impasse sur le « **bleu verdâtre** »).



n°44A nuance bleu



n°44A nuance bleu terne



n°44A nuance bleu métallique



n°44A nuance bleu outremer



n°44A nuance bleu (très) foncé



n°44A nuance bleu noir (VO Roumet)

L'impression : peu réussie (mauvais report sur la pierre, au moment de la production « expérimentale » de ce premier Cérés de l'Emission de Bordeaux), elle se caractérise par de « nombreux petits manques », et sa fréquente allure usée (pour citer l'Yvert spécialisé de 1975, qui mentionne incidemment l'irrégularité des intervalles entre les timbres du bloc-report, avec une allusion à la qualité variable du papier).

Mais il faut insister sur les **moindres intervalles** entre les timbres (par rapport aux timbres ensuite produits par Léopold Yon), ce qui rend les grandes marges d'autant plus appréciables. Quant au papier, certes d'épaisseur variable, et souvent légèrement teinté (jaune clair), ce qui le caractérise avant tout me semble être sa texture très fragile : il en résulte une particulière difficulté à sélectionner de beaux exemplaires.

L'« **impression mal venue** » a conduit à essayer de produire une version améliorée de ce timbre, connu comme Report 2 (on verra que les timbres de ce Report 2 apparaissent comparativement mieux « réussis »).

Les variétés du 20 centimes : timbre improvisé, le 20 centimes, dans cette toute première version, a pu donner lieu à d'importantes variétés : l'une est une « **double impression** » du timbre du Report 1, sur courrier de Millau, 28 décembre 1870 (pièce remarquable de la collection Walske, dispersée à l'automne 2000 par la maison Roumet : lot 286 de la vente).

D'autres timbres, au Report non spécifié, affichaient un « **visage blanc** » intégral, anomalie d'impression dont l'intérêt apparaît à présent (en l'occurrence : lots 171 et 178 de la vente Behr d'une collection de prestige de l'Emission - octobre 1994).

Il reste à mentionner les travaux des époux Brown, dont la monographie de 1981 ne mentionne pas moins de 9 variétés (« non recensées »). L'une de celles-ci, au Report 1, se caractérise par le « P » de « REPUB » rattaché au cadre extérieur (pour un timbre de la position 9 du bloc-report).

Les faux du 20 centimes : c'est un domaine où a sévi le tristement célèbre **Sperati**, connu ici pour des contrefaçons à l'état neuf comme à l'état oblitéré. L'une, observée par les époux Brown, imite le timbre de la case 11 du 1^{er} Report. Par ailleurs, sans spécification du bloc-report, il se voit des faux, que dénonce leur nuance trop fortement teintée d'outremer, au-delà de ce qui se trouve pour les timbres authentiques (Sperati est en cause, comme aussi l'atelier de **Toulouse**, dont H. Lorne a pu voir la production).

Les multiples : s'agissant bien entendu de timbres oblitérés, « **le plus grand ensemble connu** » est, à en croire le spécialisé Yvert de 1975, un bloc de 8 (bloc de 8 du 20 centimes Type I, Report 1 sur lettre chargée, au départ de Gap, le 30 novembre 1870). C'était l'une des pièces-maîtresses de la collection du Dr Fromaigeat.



n°44A en paire, vente sur offre Cérés

En fait, les multiples sont rares, voire très rares : les documents n'ont été conservés qu'exceptionnellement, et, réputé rare dès l'origine, le timbre à 20 centimes Type I a souvent été décollé, les premiers philatélistes n'hésitant pas à démembrer les grands ensembles. La « simple paire » est de ce fait à considérer comme une pièce de choix (justiciable d'un indice bien supérieur aux 1,5 de rigueur).

« 20 centimes Type I, Report 1 sur lettre »

Le timbre à 20 centimes servait aux lettres ordinaires (« lettres simples nationales »), destinées en principe à échapper à toute raréfaction particulière, une fois passées les turbulences du temps de guerre. Bien au contraire, ces lettres allaient être archivées, avec a priori, un intérêt mineur pour « le timbre sur lettre ».

Mais s'il en est ainsi pour les autres versions de timbres à 20 centimes sur lettre (Types II, III etc.), la rareté du 20 centimes Type I conduit à moduler le propos : l'action des premiers philatélistes, mis en présence d'un timbre déjà réputé rare et se désintéressant des documents, a bien été de décoller sans vergogne. Il s'en est ensuivi une raréfaction artificielle des lettres arborant le timbre à 20 centimes Type I, les timbres eux-mêmes ayant été mis de côté à l'état détachés.

On peut aisément en conclure que, dans sa présentation la plus classique, celle d'un **courrier national à 20 centimes**, le « timbre à 20 c. sur lettre » (entière) est une pièce appréciable.

En **association avec un autre timbre**, la rareté va encore bien au-delà : l'utilisation postale des timbres du 20 centimes Type I a coïncidé chronologiquement avec les paroxysmes de « l'économie de guerre », un moment où le ralentissement des échanges et du transit postal se traduisait par bien peu de lettres pesantes ou lettres chargées, en ne correspondant presque plus avec l'étranger. Ainsi, en combinaison, le timbre à 20 c. Type I est une excellente rareté, tout particulièrement appréciée aux côtés d'un autre timbre de la série.



n°44A sur lettre de Ruffec du 8 janvier 1871 en association avec un n°43A bistre verdâtre

Il n'est pas possible de recenser les différentes possibilités, toutes à prendre en compte au cas par cas, et pouvant à l'occasion atteindre des sommets de rareté et de valeur. Il faut signaler un cas particulier du plus haut intérêt, et coïncidant ici encore à la période d'emploi du timbre : les « **boules de Moulins** », expédiées de province en direction du Paris assiégé courant janvier 1871, arborent souvent des timbres au 20 centimes Type I. Il s'agit, ça va sans dire, de pièces de choix, s'il en est.

Les oblitérations (pour les 2 Reports de ce timbre).

Timbre de lettres, le timbre à 20 centimes Type I va en général arborer une oblitération losange, et normalement un « **losange gros chiffres** » apposé en province. Il peut se trouver d'autres possibilités, toujours rares : par exemple le losange ambulant se rencontre. Mais, comme on l'a vu, le recours le plus

fréquent à notre timbre à 20 centimes Type I coïncidait avec un moment de « paralysie » nationale (expression à peine excessive) : le cachet rare bonifie ici considérablement le timbre (détaché), la règle étant qu'un document complet bénéficie d'autant plus de la tendance.

Les **bureaux algériens** n'ont ici guère été concernés, à en croire le Dr Locard, les **bureaux consulaires** ayant par contre parfois disposé de timbres à 20 centimes au Type I. Cette indication est à moduler – ainsi par exemple le bureau de Beyrouth a-t-il reçu un minimum de timbres à 20 centimes, sa quote-part étant constituée intégralement de 20 centimes au Type I.



Oblitération gros chiffres



Oblitération ambulant



Oblitération de Beyrouth

n° 44B - 20 centimes Type I Report 2



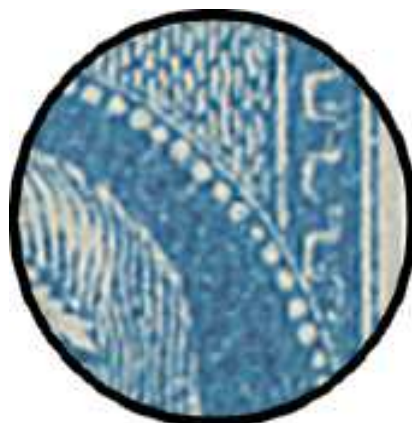
« **Emis** » le 18 novembre 1870, cette version améliorée du Report 1 voyant ainsi le jour dans les bureaux 3 jours après la date qu'on retient pour ce timbre initial.

La chronologie de ces premiers Cérès de l'Emission de Bordeaux serait alors la suivante : 15 novembre 1870 : apparition du 20 centimes Type I Report 1 ; 18 novembre 1870 : apparition du 20 centimes Type I Report 2 ; 19 novembre 1870 : apparition du 20 centimes Type II Report 1. Sans doute peut-elle être « améliorée » à la faveur de nouvelles découvertes de courriers précoces (d'ores et déjà, J-F Brun et M. Chauvet retiennent, en 2007, le 13 novembre 1870, en lieu et place du 15 novembre 1870).

Telle quelle, cette chronologie correspondrait à la version couramment admise d'un « remplacement » du timbre à 20 centimes au Type I (celui de C. Dambourgez) par celui du Type II (celui de Léopold Yon). Mais la fréquence d'emploi des 20 centimes du type initial par certains bureaux (comme ceux du Languedoc) donne à penser à un approvisionnement intégralement constitué ici, à l'origine, de timbres de la « version Dambourgez » (hypothèse d'une émission pratiquement concomitante des timbres aux Types I et II, moyennant une répartition entre les bureaux restant à établir : il va de soi que les autorités de l'époque ne distinguaient absolument pas ces timbres, auxquels les philatélistes ont attribué les références « n°44 » et « n°45 »).

Le 20 centimes Type I Report 2 (n°44B) se caractérise par les repères suivants :

- le bas de l'imbrication nord-est comporte un point de couleur
- les petits manques ont été retouchés
- les impressions usées sont moins fréquentes que pour le report 1



Tirage : environ 700 000 exemplaires du total estimé à 1 700 000 exemplaires des 20 centimes Type I (qui serait à revoir à la baisse en cas d'émission réellement concomitante des Types I et II). Quoiqu'il en soit, nous sommes en présence de vraies raretés de la collection de France. Alors, les 700 000 exemplaires du Report 2 font de ce « timbre d'usage courant » un timbre rare, voire très rare. Sur un plan relatif, son homologue au Report 1 semble plus courant. Veut-on comparer le timbre du 20 centimes Type I Report 2 et un autre « timbre d'usage courant », d'un tirage permettant un parallèle, que s'impose vite l'exemple du timbre dit « 10 centimes Présidence », d'un tirage 10 fois plus important (et même plus : plus de 8 millions d'exemplaires), ce bon timbre est recherché par les collectionneurs de façon à justifier une cote à peine équivalente.

Au niveau des cotes, les catalogues consacrent la plus grande rareté de ce Report 2, sans toutefois différencier de façon très notable les Reports 1 et 2. Peut-être cette approche concernant les oblitérés se ressent-elle de ce qui vaut pour les neufs (tant le Report 1 que le Report 2 sont alors d'« insignes raretés », d'où des cotes égales).

Les nuances : en quelques jours, les mises au point de fabrication ont abouti à une certaine uniformisation de la teinte : autant dire que les nuances du timbre au Report 2 sont bien moins nombreuses que pour l'homologue du Report 1. Selon M. Jack Blanc, il n'en existerait pas moins des coloris du Report 2 que ne connaît pas le Report 1 : le « **bleu ciel pâle** » et le « **bleu roi foncé** ».



n°44B nuance bleu



n°44B nuance bleu pâle (VO Roumet)



n°44B nuance bleu foncé (VO Roumet)

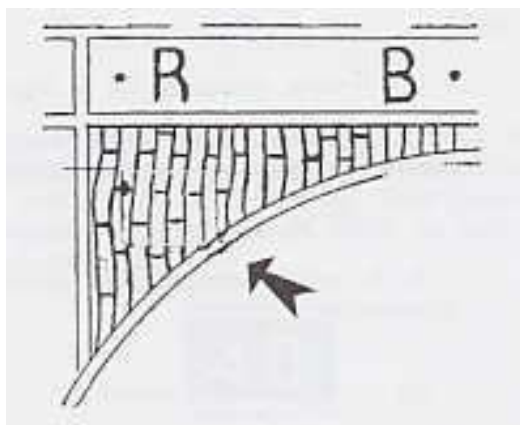
L'impression : il est donc admis que le Report 2 est l'essai d'améliorer le Report 1 par une meilleure production, et les collectionneurs vont pouvoir souscrire à cette approche, du moins en comparant les 2 timbres.

C'est de façon très pertinente que le catalogue spécialisé Yvert de 1975 (souvent bien critiquable pour l'Emission de Bordeaux) résume l'amélioration par cette synthèse : « des petits défauts ont été retouchés et les impressions usées sont moins fréquentes que dans le Report 1 ».

Les variétés du 20 centimes : il existe une variété notable du Report 2, **retouche d'importance** se traduisant par une partie de l'imbricement entièrement refaite (en haut, coin NO).

Le spécialisé Yvert de 1975 souligne l'existence de cette retouche schéma à l'appui, sans lui affecter de grande majoration de cote (du simple au double). Les catalogues d'usage courant n'en parlent pas, si ce n'est le catalogue fédéral Marianne (la cote atteindrait ici un indice 3) : de telles pièces seraient réservées aux collectionneurs spécialisés.

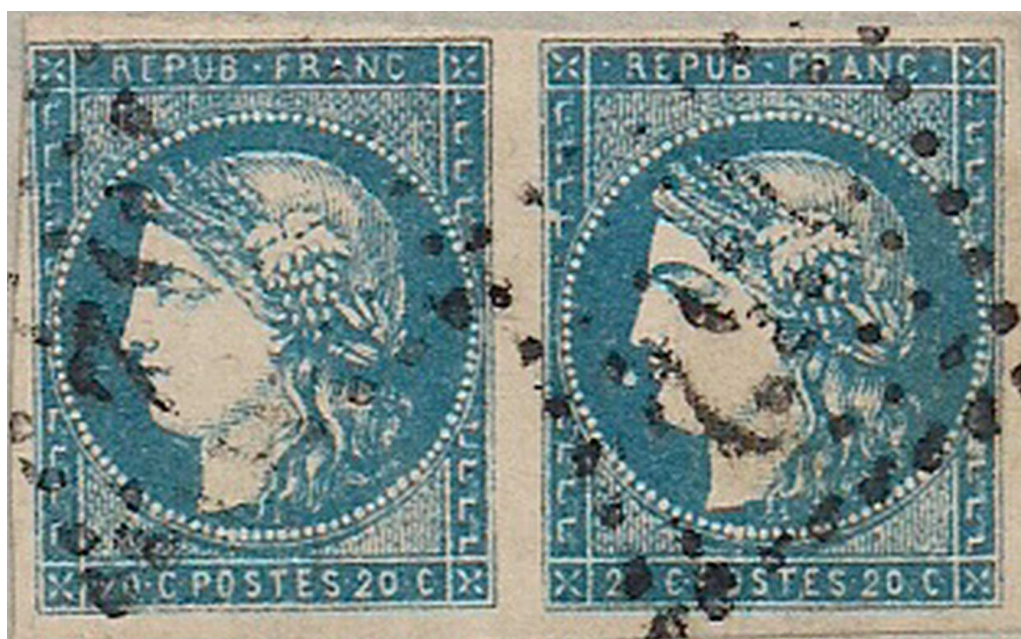
Il s'y ajoute différentes variétés occasionnelles, telles sans doute celles recensées en nombre par les époux Brown, au titre de leur monographie de 1981



*n°44B, schéma de la retouche de l'imbrication supérieur gauche
(extrait de l'Yvert Spécialisé - 1975)*

Les faux du 20 centimes : l'une des 4 contrefaçons mentionnées par H. Lorne reproduit un timbre précis du Report 2. Il s'agit de la position 12 du bloc-report. L'éminent philatéliste notait des différences avec l'authentique apparaissant au niveau des inscriptions.

Les multiples : Toutes les observations faites à propos du 1^{er} Report peuvent être ici reprises. La rareté des multiples étant peut-être encore plus accentuée, alors que les époux Brown en compulsant toute la documentation à leur disposition n'ont pas trouvé de pièces faisant pendant à celles apparaissant au Report 1.



n°44B en paire, positions 14 et 15 dans le bloc report

« 20 centimes Type I, Report 2 sur lettre »

De même, aucune particularité n'affecte le timbre du Report 2 par rapport à son homologue du Report 1 : voyant le jour à 3 jours d'intervalle, avec des productions comparables, et pour le même usage, les 2 timbres peuvent être amenés à orner, autant l'un que l'autre, des courriers, d'un intérêt, d'une rareté, et d'une valeur équivalents.

On rappelle simplement que dans sa présentation classique, « seul sur lettre », s'agissant d'un courrier simple national, le timbre à 20 c. Type I Report 2 représente d'emblée une très bonne pièce. Quand il

s'intègre à une composition d'affranchissement, le document ne pourra qu'être une « pièce de choix », à étudier et estimer au cas par cas, suivant les différents paramètres donnant de l'intérêt à l'ensemble.



n°44B en paire sur lettre de Carcassonne du 8 décembre 1870

Les oblitérations (pour les 2 Reports de ce timbre).

Timbre de lettres, le timbre à 20 centimes Type I va en général arborer une oblitération losange, et normalement un « losange gros chiffres » apposé en province. Il peut se trouver d'autres possibilités, toujours rares : par exemple le losange ambulant se rencontre. Mais, comme on l'a vu, le recours le plus fréquent à notre timbre à 20 centimes Type I coïncidait avec un moment de « paralysie » nationale (expression à peine excessive) : le cachet rare bonifie ici considérablement le timbre (détaché), la règle étant qu'un document complet bénéficie d'autant plus de la tendance.

Les bureaux algériens n'ont ici guère été concernés, à en croire le Dr Locard, les bureaux consulaires ayant par contre parfois disposé de timbres à 20 centimes au Type I. Cette indication est à moduler – ainsi par exemple le bureau de Beyrouth a-t-il reçu un minimum de timbres à 20 centimes, sa quote-part étant constituée intégralement de 20 centimes au Type I.



Oblitération gros chiffres



Oblitération ambulant



Oblitération de Beyrouth